



CONTRAT CULTURE

20^e ARRONDISSEMENT

2018-2020

Mai 2018

ÉDITOS

Depuis quatre ans, nous multiplions les initiatives pour faire de Paris une capitale culturelle dynamique et innovante. Quatre grands chantiers parisiens ont ainsi été ouverts : rénover et donner à voir le patrimoine exceptionnel de notre ville, soutenir la création et les artistes, faire une place à l'art dans l'espace public et réinventer l'éducation artistique et culturelle. Cette feuille de route nécessite bien sûr des convictions, un engagement résolu et des ressources à hauteur de l'ambition revendiquée.

Mais une politique culturelle ne se décrète pas. Elle prend corps lorsque nous parvenons à nous projeter collectivement sur un territoire, en respectant son identité, son histoire et le tissu d'acteurs qui le fait vivre. C'est là l'enjeu de ce nouvel outil, de ces contrats culture d'arrondissement qui nous réunissent pour donner vie à des projets culturels pensés avec et pour les habitants et les acteurs de chaque arrondissement.

Ainsi, à partir des particularités de chaque territoire, avec ceux qui y vivent et y agissent, mairie, équipements culturels de la Ville ou de l'État, associations, structures éducatives ou sociales, nous avons recensé les aspirations et organisé la coopération pour renforcer les dispositifs existants et donner naissance à de nouveaux projets, à l'échelle de nos quartiers.

Penser la culture dans la diversité de ses acteurs, formes et territoires, c'est aussi s'ouvrir à l'ensemble des réseaux locaux et construire des partenariats qui ne vont pas de soi, notamment en organisant le dialogue entre structures du champ social et du champ culturel, des voisins qui s'ignorent encore trop souvent. Ces nouvelles rencontres, c'est l'assurance d'ancrer les arts et la culture dans nos quotidiens et de conforter les lieux de culture comme ferments de la transmission collective et de l'émancipation individuelle.

Plus que jamais, inspirons-nous de cette invitation engagée d'Édouard Glissant : « agis dans ton lieu, pense avec le monde ». Dans la ville-monde qu'est Paris, cet encouragement résonne d'autant plus fort que nous savons pouvoir puiser dans la vitalité et la diversité de nos quartiers pour dessiner ensemble des futurs désirables.

BRUNO JULLIARD

Premier Adjoint à la Maire de Paris

Loin des musées et des grands édifices patrimoniaux parisiens, la Culture dans le 20^e est avant tout un état d'esprit, un engagement de ses habitant-e-s et artistes. C'est bien le foisonnement d'initiatives citoyennes et associatives, alternatives ou institutionnelles, privées ou publiques qui contribue au dynamisme culturel de notre arrondissement.

Dans le secteur privé à l'économie parfois fragile, les acteurs locaux s'engagent. Les 24 librairies indépendantes œuvrent à l'accès à la culture de proximité, en accueillant expositions et débats, tout en soutenant l'écriture et les auteurs par la diffusion des livres. Quant aux vingt-sept galeries, elles nourrissent le réseau de soutien aux arts plastiques.

Garantes du service public, les équipes des structures culturelles de proximité se mobilisent.

La bibliothèque s'affranchit, pour sa part, du modèle traditionnel et poursuit sa réflexion sur l'accueil des publics les plus éloignés, s'exportant dans les jardins (avec les bibliothèques hors les murs) ou à domicile (portage à domicile). Séances de lecture à voix haute, débats, concerts et animations participent à la diversification de l'offre culturelle de proximité. Le livre doit désormais faire de la place au numérique, anticipant la culture de demain. La municipalité du 20^e consolide le réseau de lecture publique de l'arrondissement avec l'ouverture de la bibliothèque Assia Djebar début 2018 en quartier populaire, contribuant ainsi au rééquilibrage de l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire.

Les trois Centres Paris Anim, dont deux en quartiers populaires sont, quant à eux, le point d'entrée des Pratiques Artistiques Amateurs. Les équipes réinterrogent les usages, et s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire en redonnant du sens aux activités proposées. La municipalité prend le parti d'y développer une thématique culturelle par structure : Cinéma, Arts du cirque et Arts urbains. A Saint Blaise, la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs portant sur les Arts du récit complète ce réseau. Côté éducation artistique, le Conservatoire du 20^e s'invite dans quarante écoles élémentaires (Temps d'Activité Périscolaire), et crée des passerelles avec les collèges (orchestres) anticipant la réforme parisienne des conservatoires.

Création, transmission et pratiques amateurs sont désormais repensées ensemble. Cette nouvelle philosophie de gestion des équipements culturels se décline dans le domaine du spectacle vivant avec l'ouverture des Plateaux Sauvages ou celui des arts plastiques avec le projet de la Villa Belleville.

Dès 2008, le Pavillon Carré de Baudouin est devenu un établissement culturel géré par la mairie. Véritable soutien à la création par la mise à disposition d'un lieu de diffusion, ce lieu propose trimestriellement de nouvelles expositions photographiques, d'art urbain ou contemporain, accessible, gratuit et de qualité.

Cette politique volontariste se décline également budgétairement, la Mairie d'Arrondissement allouant 1 euro par habitant à la culture, soit 200 000 euros. Ce budget est exclusivement dédié à l'Art pour Tous : université populaire au Pavillon Carré Baudouin, art dans l'espace public (fresques, festival Et20 l'Été) ou encore Fête de la Musique. La commission culture permet de soutenir toute mobilisation citoyenne ou associative culturelle à destination des habitants de l'arrondissement.

En réponse à cette extraordinaire diversité, la municipalité du 20^e se positionne naturellement en incubateur, accompagne les initiatives artistiques, anime le réseau des acteurs culturels et veille au respect des droits culturels.

FRÉDÉRIQUE CALANDRA

Maire du 20^e arrondissement

NATHALIE MAQUOI

Déléguée à la Maire du 20^e, chargée de la Culture et des Centres Paris Anim, Conseillère de Paris

SOMMAIRE

PORTRAIT DU 20^{ème} ARRONDISSEMENT	5
Indicateurs sociologiques	5
Panorama culturel 2018	6
Chiffres clés des financements municipaux de la culture dans le 20 ^e	8
Cartographie culturelle	9
 OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ ET ACTIONS ENGAGÉES	 10
Priorités culturelles de la Ville de Paris pour la mandature 2014-2020	10
Priorités culturelles de la Mairie du 20 ^e pour la mandature 2014-2020	14
 FICHE ACTIONS	 16
Méthodologie	16
Fiche 1 : Accompagner le nouveau projet de fabrique culturelle Les Plateaux sauvages	18
Fiche 2 : Implanter une Cité des artistes à la Cité Bonnier	19
Fiche 3 : Mener une réflexion sur le projet artistique et culturel du Pavillon Carré de Baudouin	20
Fiche 4 : Mettre en œuvre la réforme des conservatoires dans le 20 ^e	21
Fiche 5 : Développer les projets de transmission artistique dans les collèges	22
Fiche 6 : Renforcer la lecture publique dans l'arrondissement	23
Fiche 7 : Développer le street-art dans l'espace public	24
Fiche 8 : Développer les arts dans la rue	25
Fiche 9 : Faire de l'arrondissement un territoire d'expérimentation de nouvelles formes de coopération avec les bailleurs	26
Fiche 10 : Valoriser les balades urbaines et patrimoniales	27
 ANNEXES	 28
Les acteurs au service de la culture au sein de la Ville de Paris	28
Les relations entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement sur les dossiers culture	29
Les acronymes de la Ville de Paris	30
Les acteurs culturels identifiés dans l'arrondissement par secteur culturel	31

PORTRAIT DU 20^{ème} ARRONDISSEMENT

INDICATEURS SOCIOLOGIQUES

197.004
HABITANTS
au 1^{er} janvier 2014, soit



26,9%
sont des familles
avec enfants



répartie sur
5,7%
de la superficie
de la capitale

et



17,5% de la
population
à entre 60
et 79 ans

Situé au nord-est parisien, le 20^e est le troisième arrondissement le plus peuplé de Paris. Comptant près de 9% de la population parisienne (197 004 habitants recensés au 1^{er} janvier 2014), sa densité est élevée (33 117 habitants au km²) malgré la superficie du cimetière de Père-Lachaise. Arrondissement « jeune » et plutôt familial, les familles avec enfants représentent 26,9% des ménages. A noter, une proportion importante de ces familles sont monoparentales (22,9% contre 17,6 à Paris).

Le 20^e compte une majorité d'actifs ouvriers ou employés (37% des actifs contre 29% à Paris), présentant des revenus globalement modestes avec un revenu médian mensuel se situant autour de 1545€ (contre 2085€ à Paris). 33 660 habitants vivent sous le seuil de bas revenus soit 17,5% de la population (11,5% à Paris). Toutefois, on observe une progression du nombre d'actifs de catégorie socioprofessionnelle « supérieure » (les cadres ou professions intellectuelles supérieures représentent 31,5% des actifs de l'arrondissement) et une augmentation du nombre de propriétaires principalement dans les quartiers du Père Lachaise, de Gambetta et de l'Hôpital Tenon. Les professions artistiques sont également très représentées. Ces évolutions semblent présager une transformation sociale dans les années qui viennent.

Pour autant, près de 31% des résidences principales sont des logements sociaux, ce qui démontre le profil majoritairement « populaire » de l'arrondissement. Ainsi, quatre quartiers (Belleville et les environs de la rue des Amandiers, la zone Porte de Montreuil/Python-Duvernois/Fougères, le quartier Saint-Blaise et

Compans-Pelleport) sont inscrits comme quartiers prioritaires dans le Contrat de Ville. Le 20^e compte quatre Grands projets de renouvellement urbain visant à qualifier certains de ces quartiers.

Quelques statistiques :

➡ Plus de 1 habitant sur 5 a moins de 20 ans : 43 255 jeunes et enfants résident dans l'arrondissement, alors que la part des 60-79 ans est plus faible qu'à Paris (17,5% contre 19,5%)

➡ Le taux de natalité est de 15,5 ‰ (14 ‰ à Paris)

➡ L'arrondissement accueille une population cosmopolite (22,2% de la population est immigrée)

➡ 8,5% des 20-24 ans n'ont aucun diplôme (4% à Paris) et seuls 3 jeunes sur 5 de plus de 18 ans sont scolarisés, soit 61,5% (72,5% à Paris).

PANORAMA CULTUREL 2018

Dans toutes les esthétiques, le 20^e arrondissement parisien se distingue par une offre culturelle riche, présentant une grande diversité d'équipements publics et de structures privées fortement impliquées sur le territoire. La coopération entre les différents acteurs, qu'ils soient publics, privés ou associatifs est particulièrement remarquable.

Les lieux de création offrent des possibilités pour de nombreuses esthétiques.

Le spectacle vivant est très présent dans l'arrondissement avec onze salles de spectacle proposant théâtre, danse, musique et marionnettes (Le Tarmac, Théâtre de la Colline, Le Théâtre aux Mains Nues, Théâtre de Ménilmontant, le théâtre de l'Echo, Les Rendez-Vous d'Ailleurs, Théâtre de l'Ogresse, Studio de l'Ermitage, la Bellevilloise et la Maroquinerie). Les Plateaux Sauvages, nouvel établissement de la Ville de Paris, a ouvert ses portes en 2017 au cœur du quartier des Amandiers ; cette fabrique culturelle est à la fois un carrefour de création artistique pour le spectacle vivant, un lieu de partage pour tous les publics et un lieu de pratiques amateurs. De plus, le 20^e accueille un lieu parisien pour la diffusion et la pratique des arts du cirque à Porte des Lilas (La Dalle aux chapiteaux – Cirque électrique) soutenu par la Ville de Paris. La création artistique est par ailleurs encouragée par la municipalité par des subventions affectées à plusieurs structures (dont Le Regard du Cygne, studio de création en danse, KTHA en théâtre ou Arcal dans le domaine de la musique). Ce sont 20% des compagnies d'Île de France qui sont domiciliées dans le 20^e arrondissement. Enfin, la Fabrique de la Danse, projet lauréat dans le cadre de l'appel à projets «Réinventer Paris », ouvrira ses portes aux professionnels sur le site du Garage Gambetta.

Les arts visuels. Le 20^e bénéficie d'un équipement de création, la Villa Belleville, animée par le collectif Curry Vavart. Les ateliers d'artistes de Belleville, les Artistes de Ménilmontant et les ateliers du Père-Lachaise associés contribuent à la formation d'un pôle essentiel de création en arts visuels dans cet arrondissement du nord-est parisien. De plus, 176 ateliers d'artistes sont recensés chez les bailleurs. Le Pavillon Carré de Baudouin accueille trimestriellement des expositions photos, d'art urbain ou contemporain. Enfin, les vingt-sept galeries contribuent au maillage territorial des lieux d'exposition et d'expression artistique

Le cinéma et les industries culturelles. L'arrondissement dispose de deux salles de cinéma, Etoile Lilas et Mk2 Gambetta. Le centre Paris Anim Louis Lumière organise chaque année le festival du film d'habitants valorisant le travail de nombreux acteurs locaux de l'image et du son. Par ailleurs, huit disquaires également indépendants sont présents dans le 20^e. L'arrondissement compte aussi plusieurs maisons d'édition. Enfin, de nombreux café concerts assurent la diffusion musicale comme Les Trois Arts, la Féline ou le Café des Sports.



La lecture publique et les pratiques artistiques et amateurs. Le 20^e est l'arrondissement parisien qui compte le plus de bibliothèques avec ses cinq bibliothèques (Oscar Wilde, Mortier, Couronnes-Naguib Mafouz, Sorbier, Louise Michel) et la médiathèque Marguerite Duras, la plus grande de Paris, ouverte aussi le dimanche, où plus de 17 000 habitants inscrits empruntent plus d'un million de documents chaque année. La spécificité de ce réseau de l'est parisien repose sur un nombre important d'établissements de tailles variées avec le développement des publics comme enjeu majeur. On peut citer par exemple la présence d'un pôle accessible aux déficients visuels à Marguerite Duras. Une sixième bibliothèque est ouverte dans le quartier Davout-Lagny depuis le début de l'année 2018 (Assia Djébar). Par ailleurs, vingt-quatre librairies proposent également des animations culturelles.

Le conservatoire municipal Georges Bizet accueillant 1 273 élèves est un acteur phare de l'enseignement artistique dans le 20^e. Le développement de l'ancrage territorial du conservatoire est favorisé par les partenariats avec de nombreux acteurs culturels, éducatifs, associatifs et sociaux, comme l'association Musique Ensemble, le Regard du Cygne pour la danse et le collège Lucie Faure qui accueille une classe à horaires aménagés en théâtre. Tout comme les bibliothèques, il propose une programmation culturelle riche au sein de l'établissement ou hors les murs.

Cet accès aux pratiques artistiques et amateurs est favorisé par la présence de la Maison des Pratiques Artistiques et Amateurs (MPAA) Saint-Blaise, l'un des quatre équipements artistiques et culturels de la Ville de Paris spécifiquement dédiés à la pratique en amateur, et des deux ateliers des Beaux-Arts (Sorbier et Marc Bloch). L'action des trois Centres Paris Anim' (Ken Saro-Wiwa, Louis Lumière et Wangari Maathai), des trois espaces jeunes (Mahalia Jackson, Davout et Taos Amrouche) et de la MJC des Hauts de Belleville, qui réouvrira en octobre 2018, complètent cette offre. Les Plateaux Sauvages, quant à eux, développent une offre d'ateliers dès 4 ans autour de différents pôles (musique, théâtre, danse...). A ces lieux s'ajoute par ailleurs une offre associative très riche et diversifiée.

L'art dans l'espace public est particulièrement mis en valeur à travers différentes manifestations soutenues par la Ville de Paris. Le festival Et 20 l'été invite des compagnies et artistes à investir les rues, parcs et jardins pour créer du lien entre arts, espace urbain et spectateurs. Deux acteurs significatifs des arts de la rue soutenus par la Ville de Paris (KTHA, Ici Même) sont installés dans le 20^e. Enfin, la présence de nombreux murs peints et de l'art urbain plus généralement est un marqueur du 20^e. Ils sont réalisés notamment par le biais de murs à programmation gérés par l'association Art Azoï. Le 20^e finance par ailleurs chaque année une fresque pérenne et des projets de murs peints plébiscités dans le cadre du budget participatif parisien sont mis en œuvre. L'ensemble de ces réalisations fait l'objet de circuits découvertes et est valorisée au sein du Pavillon Carré de Baudouin.

L'entretien du patrimoine du 20^e est majoritairement assuré par la direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris qui met notamment en œuvre un plan de rénovation des édifices culturels sur la mandature et la conservation du patrimoine civil. Ainsi, l'Eglise Saint-Germain de Charonne a pu être restaurée de manière pérenne tout comme le Regard des rigoles, ouvrage spécifique du patrimoine de l'arrondissement, dont on peut citer d'autres exemples comme la cité ouvrière dénommée la Campagne à Paris ou le Village Charonne.

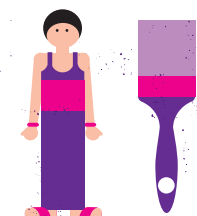
Ce diagnostic territorial de l'offre culturelle montre une offre très riche et diversifiée sur la grande majorité de l'arrondissement, portée tant par des acteurs publics, associatifs que privés. Le nord-ouest de l'arrondissement concentre une grande partie des équipements, dont la quasi-totalité des lieux de création. Le territoire est maillé d'un ensemble de petites structures, qui se révèlent fragiles pour certaines. Forte de ce constat, la Ville de Paris essaye, à travers l'implantation des différents équipements municipaux, le tissage de liens entre les structures et l'attribution de subventions, de rééquilibrer l'offre sur l'intégralité du territoire, notamment par un travail sur les territoires situés autour du boulevard des Maréchaux au nord et au sud.



LES CHIFFRES CLES DES FINANCEMENTS MUNICIPAUX DE LA CULTURE DANS LE 20^e en 2016

1 100 000€

de subventions versées
au titre du soutien à la
création artistique à 14
structures



50 000€

de subventions versées
au titre de l'appel à projet
Politique de la Ville
(quartiers Belleville, Les
Portes du 20^{ème})



100 000€

versées au titre de l'accès
aux pratiques artistiques et
culturelles à 8 structures



7.95 M€

pour le fonctionnement
des 6 bibliothèques, des 2
ateliers beaux-arts et du
conservatoire



3,2 M€

pour le fonctionnement
des 3 centres
Paris Anim



2,3 M€

pour la restauration de
l'église Saint-Germain de
Charonne



200 000 €

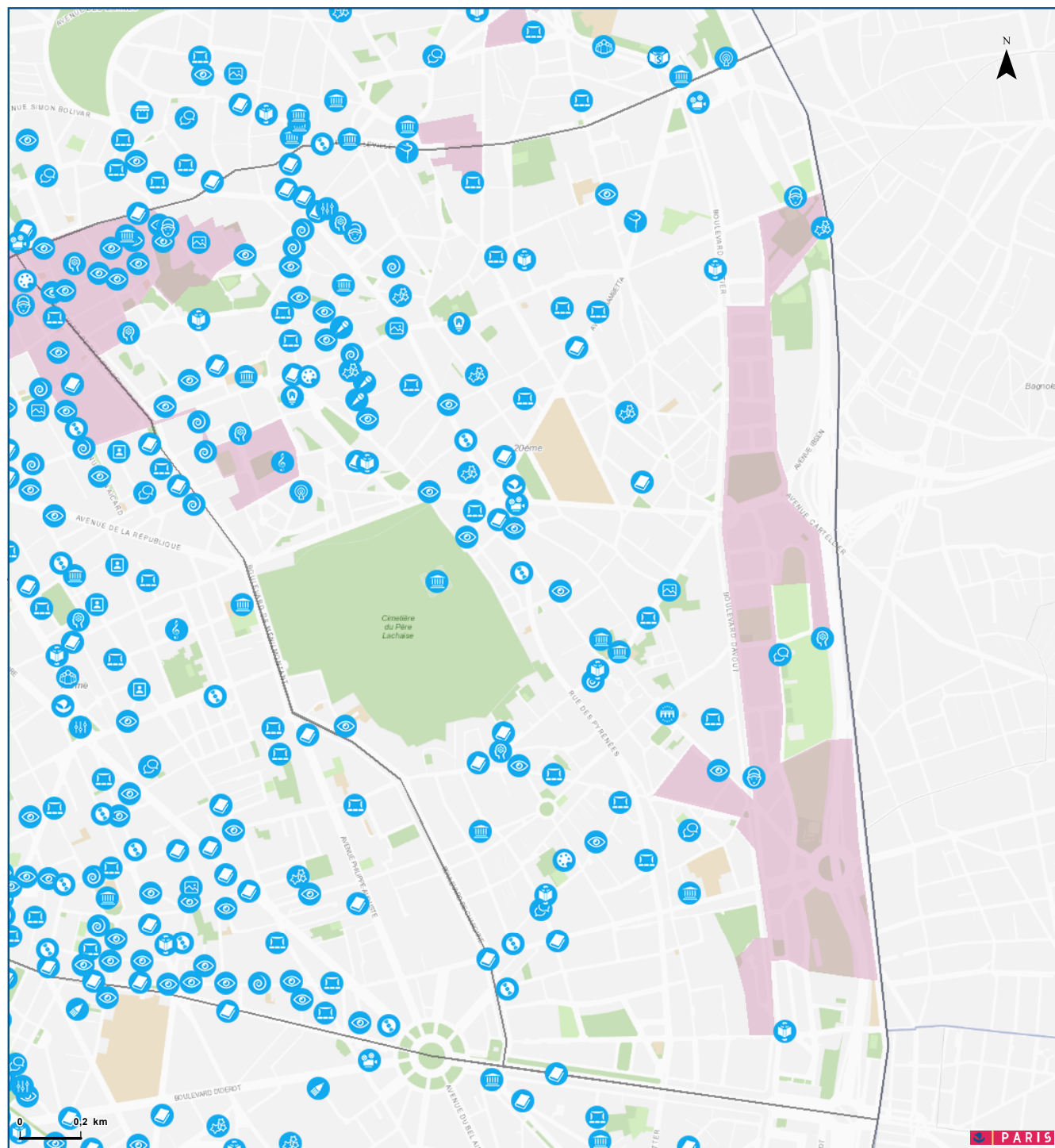
de dotation d'animation
locale dont 50 000€ pour
le festival Et 20 l'été



16 000 €

de subventions versées
au titre de l'animation
culturelle locale

CARTOGRAPHIE CULTURELLE



Auteur : Mairie de Paris / DAC-Mission Territoires

Date : 19/04/2018

Art de la rue, du cirque et de la marionnette	Centre Paris anim'	Edifice civil et culturel	Mairie d'arrondissement
Atelier Beaux-Arts	Cinéma	Espace Jeunes	Maison des pratiques artistiques amateurs
Atelier d'artistes	Collectif d'artistes	Fabrique culturelle	
Autre commerce culturel	Conservatoire	Festival	Métier d'Art
Bibliothèque de prêt	Danse	Galerie	Musée
Bibliothèque spécialisée	Disquaire	Librairie	Salle de concert
Centre / Institut / Fondation / Equipement culturel	Ecole et atelier de pratique amateur	Lieu de nuit	Théâtre
			Quartier prioritaire de la Ville

OBJECTIFS DE LA MUNICIPALITÉ ET ACTIONS ENGAGÉES

PRIORITÉS CULTURELLES DE LA VILLE DE PARIS pour la mandature 2014-2020

Soutenir la création et la diffusion culturelle

La Ville de Paris soutient de nombreux établissements culturels dont la mission est d'offrir aux artistes des lieux et des moyens de création, d'accueillir et d'accompagner les spectateurs dans la découverte d'œuvres, de renouveler et diversifier les publics. Elle participe ainsi au financement de plusieurs centaines de structures culturelles, à hauteur d'un peu plus de 100 millions d'euros par an. Pour soutenir toujours plus la création artistique, la collectivité a engagé ces dernières années plusieurs grandes opérations.

L'ouverture de cinq nouveaux lieux de travail pour les artistes : la Villa Vassiliev (15^e), la Place centre culturel Hip Hop (1^{er}), le Grand Parquet (18^e) les Plateaux Sauvages (20^e), un lieu de travail dédié aux cirques et aux arts de la rue (13^e) qui ouvrira en 2019.

Le développement du soutien aux équipes artistiques avec une enveloppe d'aides directes de 800000 euros.

La mise en place d'une nouvelle aide à la création numérique avec la mise en place d'un fonds de soutien aux productions transmédia.

La promotion accrue des commerces culturels avec une aide de la Ville aux trois grands événements qui permettent aux Parisiens de découvrir leurs commerces culturels de proximité : Disquaire Day, le Pari des Libraires et Un dimanche à la Galerie.

Le soutien à la diversité artistique. Le soutien à la création contemporaine s'est développé pour couvrir l'ensemble des disciplines et esthétiques : des musiques actuelles avec la création du Conseil Parisien de la Musique, du Hip Hop avec l'ouverture de la Place, centre culturel Hip Hop, en passant par les arts de la rue et du cirque avec l'ouverture de la fabrique rue Watt.



Développer l'enseignement artistique et les pratiques culturelles pour tous

En matière d'éducation artistique et de pratiques amateurs, la Ville souhaite offrir à chacun l'opportunité de se prendre de passion pour un art et de construire sa propre pratique.

La réforme des conservatoires : l'enseignement artistique pour le plus grand nombre. Afin de favoriser l'accès de tous les publics à un enseignement artistique de qualité, l'exécutif parisien a engagé une réforme d'ampleur des conservatoires municipaux en trois axes : la mise en place d'un parcours de sensibilisation musicale qui bénéficie dès 2017 aux 17 000 écoliers de CP ; la création de nouveaux partenariats avec les acteurs du champ associatif et du champ social qui permettent d'accueillir des enfants éloignés de leur offre ; le financement de 3 000 nouvelles places offertes, avec deux nouveaux conservatoires à Canopée des Halles en 2016 et dans le 14e en 2019.

Des bibliothèques toujours plus proches et accessibles. La collectivité parisienne déploie une politique du livre et de la lecture ambitieuse, à travers un réseau composé de 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques patrimoniales et spécialisées. Les objectifs poursuivis par les bibliothèques parisiennes sont nombreux et répondent à un enjeu primordial : offrir des lieux et des outils d'éducation permanente et de découverte à toutes et tous.

Ces dernières années, cette action s'est traduite notamment par :

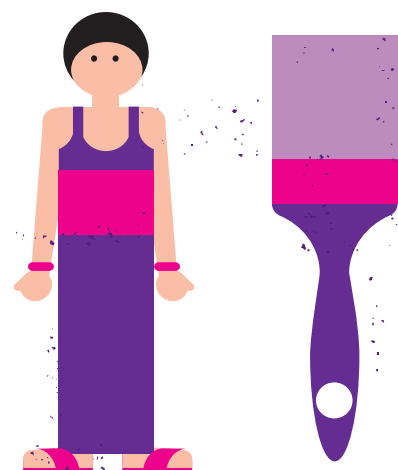
👉 L'ouverture de 3 nouveaux équipements : la médiathèque Françoise Sagan (10^e) en 2015, la médiathèque la Canopée-la fontaine (1^{er}) en 2016 et la bibliothèque Assia Djebar (20^e) en 2018.

👉 L'ouverture de bibliothèques le dimanche : avec déjà 7 bibliothèques ouvertes le dimanche à Paris.

Amplifier l'offre de pratiques artistiques amateurs. La ville pilote un réseau de 15 sites des Ateliers Beaux-arts et constitue l'unique partenaire public des 5 Maisons des Pratiques Artistiques Amateurs et de l'association Paris Ateliers (29 sites). Pour encourager la pratique en amateur, la collectivité a développé son offre territoriale avec l'ouverture de 2 nouvelles Maisons des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) à la Canopée des Halles (1^{er}) en 2016 et à Bréguet (11^e) en 2017.

L'éducation artistique et culturelle comme priorité. Avec l'Art pour Grandir, la Ville de Paris propose des ateliers, des spectacles, des rencontres avec des artistes et des sorties dans tous les lieux culturels de la capitale. Les enfants de 260 écoles, 230 centres de loisirs et les adolescents de 115 collèges bénéficient chaque année de projets artistiques (spectacle vivant, arts visuels, cinéma, livres...). Par ailleurs dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, 5 200 ateliers culturels sont proposés à 48 900 enfants.

Développer une politique des publics toujours ambitieuse. Signé en 2015, le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion comporte un volet d'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour les personnes en situation de grande exclusion. Des actions de médiation adaptées et gratuites sont menées dans les équipements culturels et musées de la Ville.



PRIORITÉS CULTURELLES DE LA VILLE DE PARIS

pour la mandature 2014-2020

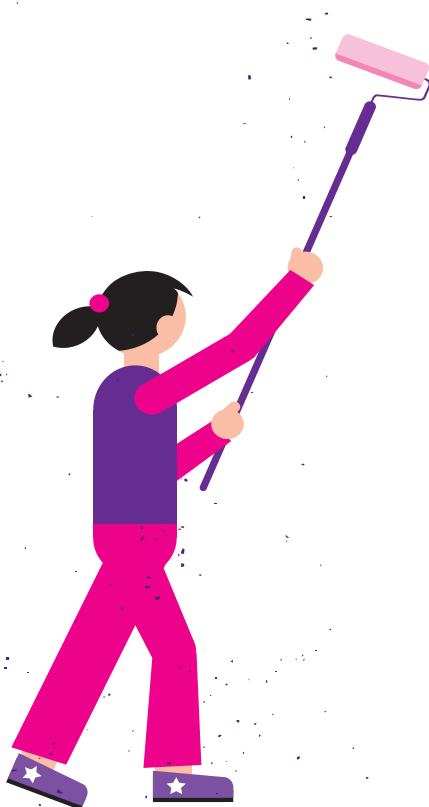
Développer l'art dans l'espace public et faire de la ville un terrain propice aux expériences artistiques

Parce qu'il permet de s'adresser à tous les Parisiens et qu'il engage une réappropriation collective de la Ville en tant que territoire de rencontres et de découvertes, le développement de l'art dans l'espace public est l'une des priorités de la mandature. Plusieurs réalisations ont déjà été menées en ce sens.

Rénover et installer de nouvelles œuvres d'art dans l'espace public. La Ville de Paris poursuit l'installation d'œuvres d'art contemporain dans l'espace public et a souhaité faire des Parisiens les commanditaires des œuvres pour l'accompagnement artistique du T3 Nord : le choix des artistes et des œuvres est ainsi confié à cinq groupes de volontaires, guidés par une directrice artistique en partenariat avec la Fondation de France. La rencontre avec les œuvres passe aussi par le **Fonds Municipal d'Art Contemporain (FMAC)** qui diffuse les œuvres dans les lieux publics du quotidien : écoles, hôpitaux, services sociaux...

Contribuer au développement du street art à Paris. Avec le projet Paris Murs Murs, la Ville accompagne la réalisation d'un mur peint dans chaque arrondissement à l'horizon 2020. En parallèle, l'accompagnement d'associations et de collectifs se poursuit en lien avec les mairies d'arrondissements pour permettre la réalisation de nouveaux murs.

Investir de nouveaux territoires. Dans les parcs et jardins, les kiosques à musique restaurés et modernisés accueillent désormais une programmation culturelle diversifiée. Dans les bois de Vincennes et de Boulogne, la régulation assurée par la Ville permet d'accueillir des festivals de renommée internationale tout en assurant le respect de l'environnement et du voisinage. Enfin, la mobilisation de collectifs d'artistes et architectes permet d'initier un dialogue citoyen et artistique autour de la transformation des places parisiennes.



Entretenir, conserver, valoriser le patrimoine de la Ville et préserver la mémoire parisienne

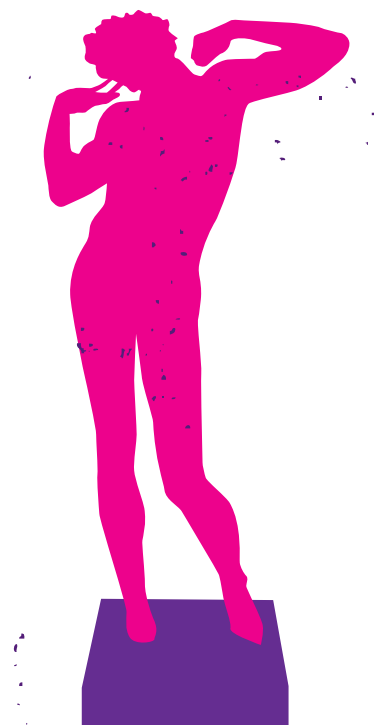
La Ville de Paris a engagé un effort sans précédent pour entretenir et valoriser notre patrimoine, pensé comme un bien commun que chaque Parisien doit pouvoir s'approprier. À ce titre, plusieurs grands programmes sont déclinés

Un plan ambitieux pour le patrimoine culturel. En lien avec le diocèse, l'État et de nombreux mécènes, ce plan de restauration du patrimoine culturel s'élève à 110 millions d'euros, dont 80 millions pour la collectivité parisienne. Il a d'ores et déjà notamment permis la réouverture de Saint-Germain-de-Charonne (20^e), la restauration complète des peintures murales d'Eugène Delacroix à Saint-Sulpice (6^e) et celle du Choeur des Moines de Flandrin et Denuelle à Saint-Germain-des-Prés (6^e). Une quarantaine d'édifices est concernée dont deux pour leurs orgues.

La modernisation des musées parisiens, un plan d'investissement de 110 millions d'euros dont 89,7 millions apportés par la Ville. Paris rassemble 14 musées municipaux où 3 millions, de visiteurs découvrent annuellement une vingtaine d'expositions et des collections permanentes d'une grande diversité. La rénovation du musée Carnavalet et la création du nouveau musée de la Libération de Paris permettront dès la fin 2019 de doter la ville de deux établissements de qualité internationale consacrés à son histoire. Des travaux de rénovation, d'accessibilité et d'amélioration de l'accueil sont programmés aux Catacombes, au Musée d'Art Moderne, à Bourdelle, dans les maisons de Victor Hugo à Paris et Guernesey, et à la Maison Balzac. Le parcours des collections permanentes du Palais Galliera ouvrira début 2020, inaugurant le premier musée permanent de la mode à Paris.

La rénovation du Théâtre de la Ville et du Théâtre du Châtelet de plus de 50 M€. Avec des budgets respectifs de 26 et 31 millions d'euros, la Ville de Paris a engagé d'ambitieux travaux de rénovation et d'embellissement des Théâtres de la Ville et du Châtelet. Ces opérations visent à repenser et moderniser ces équipements culturels de premier ordre.

Des bibliothèques patrimoniales rénovées. D'importants travaux de rénovation et de modernisation ont été réalisés dans deux bibliothèques patrimoniales et spécialisées : la bibliothèque Forney (Hôtel de Sens) et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (Hôtel de Lamoignon). Ces travaux permettent de rendre plus accessibles les formidables collections de ces deux établissements.



PRIORITÉS CULTURELLES DE LA MAIRIE DU 20^e pour la mandature 2014-2020

Dans le 20^e arrondissement, en continuité avec la politique à l'œuvre depuis plusieurs années, quatre enjeux culturels sont proposés pour les trois années à venir :

- ▶▶ La mise en réseau des acteurs culturels
- ▶▶ Le respect des droits culturels
- ▶▶ Une juste répartition du soutien à la création artistique et aux projets culturels sur le territoire
- ▶▶ Un soutien affirmé à la création artistique

L'ensemble des acteurs culturels de l'arrondissement ont comme volonté que la Culture soit partagée avec tou-te-s les habitant-e-s ; **encourager et soutenir ces forces vives pour favoriser l'émulation collective est la première priorité de l'équipe municipale.** De ces rencontres naissent des projets ponctuels ou des dispositifs construits sur la durée : parcours (danse, théâtre, musique ...), festivals, fêtes populaires, concerts, spectacles dans les murs ou sur l'espace public.

Voir, pratiquer, créer : cela œuvre à l'enrichissement de l'individu et contribue à l'exercice de la citoyenneté et donc de la construction d'une société bienveillante où chacun-e trouve sa place. C'est pourquoi, à l'heure de la tentation du repli sur soi, la Ville de Paris et la Mairie du 20^e s'efforcent de **garantir les droits culturels de tou-te-s les habitant-e-s et notamment celles et ceux les plus éloigné-e-s de la Culture.** Cela constitue le deuxième axe du contrat culture.

Dans ce cadre, les équipements municipaux et établissements culturels nationaux – le théâtre du Tarmac et celui de la Colline – développent des actions hors les murs et recherchent ainsi à multiplier les rencontres sur l'ensemble du territoire. A contrario, les Cultures Urbaines, nées dans la rue, se font progressivement une place dans les institutions.

Une attention particulière est consacrée au public adolescent **pour qu'il trouve sa juste place au sein des équipements culturels, et qu'il puisse y développer des projets artistiques.** Les équipes réinterrogent les usages en travaillant la dimension projet via la transmission artistique et la création partagée à l'instar du dispositif « Open Art » du Conservatoire ou encore de « Propulsion » initié par les Plateaux Sauvages, la MPAA et le Regard du Cygne.

Le troisième axe est d'ordre territorial. Avec 34% d'habitants de moins de 25 ans et une moindre implantation de lieux culturels par rapport au reste de Paris, la reconquête des Portes du 20^e par la culture est une priorité de l'équipe municipale.

Ainsi, l'ouverture de la bibliothèque Assia Djebar entre la Porte de Montreuil et la Porte de Vincennes était très attendue par les habitants. Les subventions et la dotation d'animation locale, l'implantation de l'art dans l'espace public (festival Et20 l'été, fresques, Street Culture) et l'accompagnement soutenu de toute initiative culturelle innovante (comme par exemple le LABEC, LABoratoire d'Expression et de Création mis en place par l'association Plus Loin) ou plus classique (Résidence de l'orchestre en chambre de Paris au collège Pierre Mendès France) seront priorités sur ce territoire.

Enfin, susciter des vocations nécessite une politique volontariste de soutien à la création. C'est pourquoi trois expositions par an seront accueillies au Pavillon Carré de Baudouin en soutien aux artistes contemporains en photographie, art urbain et art contemporain. Par ailleurs, la municipalité encourage les résidences d'artistes, au-delà des espaces prévus en élargissant le réseau aux acteurs privés, aux autres équipements publics ou encore aux bailleurs sociaux, mutualisant espaces, outils et savoir-faire.

A travers ce contrat, la Ville de Paris et la Mairie du 20^e proposent aux habitant-e-s, associations, artistes, acteurs engagés dans le secteur culturel de prendre le chemin d'une pratique créative par et pour tou-te-s.



ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES DANS LE 20^E

Soutien à la création

Ouverture de la Villa Belleville :

- ➡ Gérée par Curry Vavart et inaugurée en février 2016, la Villa Belleville est un établissement culturel de la ville de Paris dédié aux arts visuels et inscrit dans la vie de quartier.
- ➡ L'espace ressource pour la création propose un programme de résidence d'artistes de 3 à 6 mois, ainsi que des ateliers partagés ouverts à tous.
- ➡ De nombreux projets d'actions culturelles et sociales à destination des jeunes et des habitants sont organisés à la villa Belleville et hors les murs.

Soutien aux Théâtres Associatifs : Théâtre aux Mains Nues

Ouverture d'une salle de spectacle en 2016 pour permettre le déploiement du centre de formation

Développement de mise à disposition précaire de locaux aux collectifs d'artistes : 38 amandiers

Art urbain

- ➡ Réalisation en 2016 d'une fresque par **l'Atlas** sur le mur Pignon de l'immeuble Emmaus au croisement Chevreau/Ménilmontant en concertation avec les habitants et sous la direction artistique d'Art Azoï
- ➡ Rénovation des fresques de **Le Gac et Ben**, place Fréhel dans le cadre du budget participatif 2014
- ➡ Un mur à programmation sur le mur du Pavillon Carré de Baudouin, sous la direction artistique d'Art Azoï
- ➡ De 2013 à 2017 : 4 sessions de customisation des armoires à feu avec Curry Vavart : interventions artistiques sur 10 armoires à feux par an en mobilisant des artistes confirmés, émergents, et ateliers participatifs avec acteurs locaux sur le quartier investi

Promouvoir l'expression artistique dans nos rues

Festival Et20 l'été : 9 éditions

- ➡ 10 compagnies, 4 à 5 jours de festival dans l'espace public, une vingtaine de représentations dont la moitié dans les quartiers politiques de la ville.
- ➡ Adaptation au nouveau contexte (Plan Vigipirate) et mobilisation d'acteurs locaux : bailleurs sociaux pour des interventions dans leurs espaces collectifs (Square d'Amiens, Mouraud), partenariat avec les centres Paris Anim', la MPAA pour les accueils d'artistes et les ateliers de participations (plus de 40 participants pour l'édition 2017).
- ➡ Développement des partenariats avec les acteurs culturels de l'arrondissement : la Colline, le Regard du Cygne, le théâtre aux Mains Nues et les Nocturbaines.

Fête de la Musique

Un petit festival avec une partie amateurs mettant en avant les structures de notre arrondissement : le Conservatoire et Musique Ensemble puis une partie professionnelle avec des jeunes artistes émergents.

Rendre la culture accessible pour tous et soutien aux associations

Mise en place de la commission Culture en 2015

Une enveloppe de 60 000 euros environ en soutien aux initiatives culturelles locales :

- ➡ 32 projets en 2016 dont 18 en QPV (Quartier Politique de la Ville)
- ➡ 32 en 2017 dont 20 en QPV (Quartier Politique de la Ville)

Culture accessible et soutien à la création

LE PCB :

- ➡ **3 expositions gratuites par an** : telles que « Les 25 ans des Ateliers d'Artistes de Belleville » (2014-2015), « Cycle de photos humanistes », mettant en avant des artistes locaux, nationaux, et internationaux (2015-2016), « Circonstances Atténuantes » résidence des Graffeurs Lek et Sowat au PCB avec des œuvres créées in situ, sous le commissariat d'Art Azoï (2017).
- ➡ **Médiation** : depuis 2015, des visites : guidées animées par des conférencières en lien avec Paris Culture 20 sont proposées gratuitement chaque samedi après-midi ou sur réservation pour les scolaires et autres structures partenaires.
- ➡ **Invitations aux Arts et aux Savoirs** : 64 conférences gratuites : animées par des professionnels sur 8 thèmes à savoir la littérature, la philosophie, l'urbanisme, la musique classique et actuelle, l'art, l'art urbain et l'économie, ou encore l'Utopie...

Flyer culturel

La Mairie édite à 10 000 exemplaires et deux fois par an, de janvier à juin et de septembre à décembre, un flyer culturel programme de toutes nos activités culturelles, expositions, concerts et conférences. En 2018, ce programme passe de 6 à 8 pages.

MÉTHODOLOGIE

Sous l'impulsion de la Maire de Paris et du Premier adjoint en charge de la culture et des relations avec les arrondissements, le Contrat Culture d'Arrondissement (CCA) se compose tout d'abord d'un diagnostic social et d'un panorama de l'offre culturelle, réalisés par les services de la Direction des Affaires culturelles, en concertation avec la Mairie d'arrondissement, la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES), la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE), l'Établissement Public Paris Musées (EPPM) et les acteurs culturels territoriaux. Le diagnostic vise à référencer et mettre en exergue les forces et faiblesses, les contraintes et opportunités en termes de culture sur le territoire.

En confrontant ce diagnostic aux politiques culturelles portées par la Ville de Paris et celles de la mairie d'arrondissement depuis le début de la mandature, de grands enjeux culturels nouveaux ont été identifiés ou réaffirmés. Ils seront mis en œuvre dans le cadre de la seconde partie de la mandature au travers d'axes de travail. Pour le 20^e, c'est trois axes de travail prioritaires partagés qui ont été définis :

Pour le 20^e, c'est trois axes de travail prioritaires partagés qui ont été définis :

👉 **Encourager la création artistique** en favorisant la synergie entre les acteurs culturels du 20^e, mais aussi grâce à l'ouverture de fabriques culturelles, de cité d'artistes et le développement de l'art dans l'espace public ;

👉 **Favoriser l'accès à la culture à tous les publics** par la garantie de droits culturels à chacune et chacun, en sollicitant particulièrement les équipements de proximité que sont les bibliothèques et les conservatoires ;

👉 **Rééquilibrer l'offre culturelle sur l'ensemble de l'arrondissement**, en menant un travail sur les territoires situés notamment entre le Boulevard des Maréchaux et le périphérique.

Ces axes de travail partagés se sont ensuite traduits en dix fiches actions opérationnelles répondant à un ou plusieurs axes définis ci-dessus.

Grâce au travail conjoint avec les acteurs culturels locaux, le contenu des fiches actions a pu être enrichi et précisé pour s'adapter au mieux aux réalités du territoire. Ainsi, chaque fiche précise les moyens qui devront être mis en place ainsi que le calendrier à respecter pour atteindre les objectifs poursuivis.

Véritable outil de dialogue entre les mairies d'arrondissement et la mairie centrale, le contrat culture et particulièrement les fiches actions seront révisées lors des réunions annuelles entre l'exécutif municipal, l' élu d'arrondissement en charge de ces questions et la Direction des Affaires culturelles.

Il est à noter que bien que prioritaires, ces fiches projets, ne constituent pas une liste exhaustive des actions menées par la Ville de Paris dans le 20^e. Elles s'additionnent avec les différents dispositifs mis en place au niveau parisien comme l'Art pour grandir, l'appel à projets Politique de la Ville ou les actions de médiation menées dans le cadre de la lutte contre la Grande Exclusion.

Enfin, le Contrat Culture d'Arrondissement doit être considéré comme un souhait de fédérer l'ensemble des acteurs pour construire collectivement de nouveaux dispositifs culturels en lien avec les territoires.

SOMMAIRE DES FICHES-ACTIONS

10 fiches-actions :

- 1 ►►► Accompagner le nouveau projet de fabrique culturelle Les Plateaux sauvages
- 2 ►►► Implanter une Cité des artistes à la Cité Bonnier
- 3 ►►► Mener une réflexion sur le projet artistique et culturel du Pavillon Carré de Baudouin
- 4 ►►► Mettre en œuvre la réforme des conservatoires dans le 20^e
- 5 ►►► Développer les projets de transmission artistique dans les collèges
- 6 ►►► Renforcer la lecture publique dans l'arrondissement
- 7 ►►► Développer le street-art dans l'espace public
- 8 ►►► Développer les arts dans la rue
- 9 ►►► Faire de l'arrondissement un territoire d'expérimentation de nouvelles formes de coopération avec les bailleurs
- 10 ►►► Valoriser les balades urbaines et patrimoniales

ACCOMPAGNER LE NOUVEAU PROJET DE FABRIQUE CULTURELLE LES PLATEAUX SAUVAGES

➤ Le projet retenu s'articule autour des axes suivants :

👉 Mise en place d'un lieu innovant dédié à la création pour le spectacle vivant avec 14 compagnies en résidence par an (émergentes et confirmées) et des propositions de projets de transmission artistique portés par les artistes programmés et les structures partenaires (établissements scolaires, associations de quartier, conservatoire)

👉 Offre d'ateliers et de pratiques artistiques amateurs pour tous les âges (de 4 à 99 ans) à tarification sociale

👉 Animation d'un lieu de vie et de rencontre, avec création d'un bar et d'une librairie

Événements et festivals : L'Equipée autour de la Journée internationale du droit des Femmes ; Jeunes Textes en liberté projets ; restitution des ateliers de transmission...



Axes prioritaires

Soutenir, encourager et partager la création artistique sous toutes ses formes

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques amateurs et culturelles au plus grand nombre

Objectifs

👉 Accompagner le nouveau projet des Plateaux Sauvages, en tant que lieu de vie et de culture pour les habitants avec un focus notamment pour les compagnies émergentes

Acteurs

- ▶▶▶ Plateaux Sauvages
- ▶▶▶ Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶▶ Mairie du 20^e
- ▶▶▶ Acteurs culturels (parisiens, franciliens ou nationaux)
- ▶▶▶ Structures locales

Publics et territoires concernés

Professionnels du spectacle vivant

Équipement ancré sur le territoire à destination de tout-e-s les Parisien-nes avec une attention particulière pour les jeunes et les habitants du 20^e

Moyens

Ville de Paris :

- ▶▶▶ Subventions de fonctionnement (environ 1 million d'euros en 2017) et subventions d'investissement ponctuelles
- ▶▶▶ Mise à disposition des lieux / 2600 m²
- ▶▶▶ Réalisation des travaux d'aménagement
- ▶▶▶ Développement des financements et pérennisation du mécénat

Mairie du 20^e

- ▶▶▶ Un équipement de proximité
- ▶▶▶ Une dotation d'animation locale

Calendrier

Réouverture du bâtiment en 2018 et déploiement du projet dans son intégralité (accompagnement de la création, ateliers, lieu de convivialité)

IMPLANTER UNE CITÉ DES ARTISTES À LA CITÉ BONNIER

➤ Dans le cadre de la réhabilitation de la Cité Bonnier située au 140 rue Ménilmontant, gérée par Paris-Habitat, il est prévu de transformer les pieds d'immeubles et sous-sols en locaux d'activités culturelles, économiques, associatives et de co-working

L'objectif est d'affirmer l'identité artistique de cette résidence en s'appuyant sur les neuf artistes déjà présents, et d'apaiser la Cité Bonnier en offrant aux résidents un espace de rencontres conviviales et artistiques.

Cette opération est également une opportunité pour répondre au manque d'espaces de travail, de stockages, de bureaux pour les artistes à Paris et aux besoins de locaux pour les pratiques artistiques amateurs.



Axes prioritaires

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes
Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

Objectifs

- 👉 Créer des espaces de travail, de studios, de bureaux et d'espaces de stockage pour les équipes de spectacle vivant, les collectifs d'artistes
- 👉 Dynamiser la Cité Bonnier par la culture, l'occupation positive de la rue et du jardin par des interventions artistiques

Acteurs

- ▶▶ Paris-Habitat
- ▶▶ Mairie du 20^e
- ▶▶ Expertise Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶ Opérateurs culturels et structures partenaires de la Ville

Publics et territoires concernés

Professionnels / collectifs d'artistes / Habitants de la cité Bonnier

Moyens

- ▶▶ Expertise de la DAC (identification des besoins et définition des loyers)
- ▶▶ La Mairie d'arrondissement, la DAC et Paris Habitat pour l'identification des acteurs culturels à installer
- ▶▶ Cofinancement des travaux Paris Habitat et Ville de Paris
- ▶▶ Projet déposé dans le cadre du budget participatif 2018 du 20^e
 - BPP18 sur le territoire du 20^e
 - Financement des interventions sur la voirie inscrit au Plan d'Investissement de la Mandature (DVD)

Calendrier

A partir de 2017 : démarrage de la préfiguration culturelle : interventions artistiques hors les murs en lien avec Paris Culture 20 et à Mille Lieux, animation de la Maison des projets en lien avec les artistes présents

2019 : Début des travaux

2020 : début de l'occupation culturelle des pieds d'immeuble

MENER UNE RÉFLEXION SUR LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DU PAVILLON CARRÉ DE BAUDOUIN

► Le Pavillon Carré de Baudouin est un espace culturel géré par la mairie du 20^e

Chaque année, trois expositions et trois fresques sur son mur sont proposées, dont la direction artistique a été confiée à l'association Art Azoi. L'auditorium accueille une université populaire qui se décline sous la forme de 64 conférences gratuites sur huit thèmes donnés. Il est géré administrativement et artistiquement par la Mairie du 20^e qui est accompagnée par l'association Paris Culture 20 pour la mise en œuvre de l'université populaire et la médiation. L'ensemble des événements qui y sont proposés sont gratuits.



Axes prioritaires

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

Objectifs

- 👉 Proposer des conditions optimum d'accueil d'expositions en soutien à la création artistique (arts plastiques et photographiques) et proposer une programmation culturelle de qualité aux habitants du 20^e (exposition, fresque et conférence)
- 👉 Améliorer l'identification du lieu par les habitants, les Parisien.ne.s et les touristes
- 👉 Développer la médiation et l'action culturelle auprès d'un public dit «empêché»

Acteurs

- ▶▶ Mairie du 20^e
- ▶▶ DAC
- ▶▶ Paris Culture 20
- ▶▶ Art Azoi

Publics et territoires concernés

Habitants du 20^e / écoles et collèges, associations, et autres acteurs culturels / Touristes

Moyens

- ▶▶ Aide à la diffusion pour les expositions / ville de Paris
- ▶▶ Occupation de l'auditorium en journée : partenariat avec les Plateaux Sauvages et la MPAA pour proposer des résidences de petite forme
- ▶▶ Appui de la Ville de Paris pour une meilleure visibilité parisienne
- ▶▶ Accompagnement artistique et expertise technique de la Direction des Affaires Culturelles auprès de la Mairie d'arrondissement

Calendrier

D'ici 2020

METTRE EN ŒUVRE LA RÉFORME DES CONSERVATOIRES DANS LE 20^E

► La réforme se met en œuvre à travers plusieurs axes :

Axe 1 : Diversification de l'offre du conservatoire en complément de l'offre déjà existante par la mise en place de filières instrumentales collectives et d'une filière voix.

Axe 2 : Co-construction par le conservatoire avec les professeurs de la ville de Paris-musique et les équipes pédagogiques d'un Parcours de Sensibilisation Musicale (PSM)

Axe 3 : Développement de partenariats avec des structures d'enseignement artistique, des acteurs du champ social et le milieu scolaire. Partenariats conclus par le conservatoire avec la MPAA en vue de favoriser l'accès d'un large public à la pratique artistique

Axe prioritaire

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

Objectifs

- ☞ Démocratiser l'accès au conservatoire en accueillant de nouveaux publics éloignés du conservatoire et renforcer les partenariats avec les structures sociales du 20e
- ☞ Développer l'offre en volume d'heures de cours, en nombre de places et ouvrir des filières supplémentaires en pratique collective notamment par le biais de partenariats avec les Centres Paris Anim' ou les écoles associatives.
- ☞ Permettre à tous les enfants de CP des écoles publiques du 20e grâce au PSM, de connaître l'offre musicale parisienne (conservatoire, Centre Paris Anim', écoles de musique associatives) et ainsi permettre aux enfants qui le souhaitent de poursuivre une pratique artistique.

Moyens

Moyens supplémentaires alloués à la réforme :

Des Équivalent temps Plein (ETP) permettant le déploiement du PSM dans les 41 écoles de l'arrondissement soit 78 classes (1723 élèves).

Projets avec les Centres Paris Anim' : bâtir une coopération durable avec le conservatoire

- ▶▶▶ Construction de partenariats avec les Centres Paris Anim' Wangarii et Louis Lumière.
- ▶▶▶ Partenariat avec le Centre Paris Anim' Ken Saro Wiwa concernant le dispositif Open Art.
- ▶▶▶ Travail commun sur les pratiques pédagogiques et première formation commune des enseignants des conservatoires et des Centres Paris Anim' à la pédagogie de groupe qui a eu lieu en début d'année 2017.

Projets avec des structures sociales :

- ▶▶▶ Conventions avec le Centre social ARCHIPELIA et Open art : accueillir une partie de l'atelier Open Art

Publics et territoires concernés

20^e arrondissement, enfants à partir de 6 ans et adolescents

Acteurs

Ville de Paris

- ▶▶▶ DAC
 - ▶▶▶ DJS
 - ▶▶▶ DASES
 - ▶▶▶ DASCO (Professeurs Ville de Paris – Education Musicale)
 - ▶▶▶ Mairie d'arrondissement
 - ▶▶▶ Centres Paris Anim' Éducation Nationale
 - ▶▶▶ Professeurs des écoles
 - ▶▶▶ Inspecteurs de l'éducation nationale
- Les différents partenaires

pour lequel la MPAA a contribué au recrutement des participants dans le quartier Saint-Blaise.

- ▶▶▶ Accueil d'enfants en post-Demos (11enfants)

Partenariat avec les écoles associatives

- ▶▶▶ Prise de contact avec certaines écoles comme Groov en scène ou ménilmusique pour réfléchir à des projets partagés

Projet avec le milieu scolaire

- ▶▶▶ 1 classe CHAT au collège Lucie Faure

Mise en œuvre du projet Budget participatif 2017 à hauteur de 900 000 € : « Rénovation de l'amphithéâtre dans le jardin des Amandiers » : le projet prévoit de refaire le sol et les gradins, de créer un accès vers le conservatoire (qui permettra d'accéder à des coulisses), de faire une installation électrique pour les spectacles et, enfin, de créer une couverture amovible respectueuse des arbres

Calendrier

2018 à 2020 : consolidation des nouvelles filières voix et instrumentales et poursuite du parcours de sensibilisation musicale ; poursuite des partenariats

DÉVELOPPER LES PROJETS DE TRANSMISSION ARTISTIQUE DANS LES COLLEGES

➤ **Proposer un parcours artistique et culturel aux adolescents (11-15 ans) dans chaque collège de l'arrondissement et créer une identité artistique par établissement**

Axe prioritaire

Accès à l'offre de pratiques artistiques amateurs

Objectifs

- 👉 Développer, pérenniser et valoriser une offre culturelle, voire une identité artistique par établissement pour valoriser les établissements scolaires et les publics qu'ils accueillent. À terme, offrir des arguments contre la fuite des collégiens vers le secteur du privé.
- 👉 Développer des dispositifs artistiques auprès des collégiens pour les accompagner dans leur construction personnelle et les remobiliser dans les études
- 👉 Permettre un accès aux études longues aux élèves des collèges en REP en développant leur culture générale

Acteurs

- Équipements municipaux
 - ▶▶▶ Conservatoire20
 - ▶▶▶ Bibliothèque Oscar Wilde
 - ▶▶▶ Plateaux Sauvages
 - ▶▶▶ MPAA
- Éducation Nationale
 - ▶▶▶ Équipe pédagogique
- Partenaires culturels publics et privés
 - ▶▶▶ La Fabrique de la Danse
 - ▶▶▶ Paris Culture 20
 - ▶▶▶ Le Regard du Cygne
 - ▶▶▶ La Colline
 - ▶▶▶ Le Tarmac

Publics et territoires concernés

Collégiens 11 à 15 ans avec un focus dans les quartiers Politique de la Ville

Moyens

- 👉 Mobiliser les équipes enseignantes et pédagogiques dans l'élaboration d'un projet culturel par établissement
- 👉 Aménager les emplois du temps dans les collèges pour une pratique artistique pendant le temps scolaire (sans que cela soit une CHA) – libérer le temps scolaire – pour toucher l'ensemble des enfants
- 👉 Cofinancements de l'enseignement des pratiques artistiques pour une pérennisation des dispositifs
 - ▶▶▶ Heure de cours supplémentaires des professeurs du conservatoire à la DAC
 - ▶▶▶ Intégration des heures de cours dispensés dans le fonctionnement des acteurs culturels de l'arrondissement
 - ▶▶▶ Gratuité ou prix modique pour les salles de répétition : CA ou MPAA
 - ▶▶▶ Contribution budgétaire de l'éducation nationale
 - ▶▶▶ Envisager des financements politiques de la Ville sur les quartiers populaires

Calendrier

2018- 2020

RENFORCER LA LECTURE PUBLIQUE DANS L'ARRONDISSEMENT

➤ Renforcer la lecture publique dans le 20^e : développement de l'offre et de réseaux professionnels. Cette fiche action se décline en 3 axes

- ▶▶▶ Créer une synergie autour de la petite enfance entre l'ensemble des bibliothèques et les professionnels du secteur
- ▶▶▶ Travailler sur l'accueil du public collégiens /adolescents, les 11-15 ans.
- ▶▶▶ Accompagner l'ouverture au public de la bibliothèque Assia Djebar à partir de janvier 2018

Axe prioritaire

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre.

Publics et territoires concernés

Usagers et non usagers des bibliothèques

Objectifs

- ☞ Encourager la pratique de la lecture dès le plus jeune âge en impliquant les professionnels de la Petite enfance.
- ☞ Connaître le public adolescent par le biais d'échange avec le réseau jeunesse et proposer un accueil spécifique en bibliothèque.
- ☞ Faire des animations hors les murs et une programmation d'action culturelle commune avec les autres acteurs du 20^e.

Acteurs

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ☞ Bibliothèques ▶▶▶ Sorbier ▶▶▶ Oscar Wilde ▶▶▶ Assia Djebar ▶▶▶ Louise Michel | <ul style="list-style-type: none"> ▶▶▶ Mortier ▶▶▶ Couronnes ▶▶▶ Médiathèque Marguerite Duras ▶▶▶ Professionnels de la petite enfance ▶▶▶ CASPE | <ul style="list-style-type: none"> ▶▶▶ Écoles et collèges ▶▶▶ Centres Paris Anim' ▶▶▶ Librairies ▶▶▶ Mairie du 20^e ▶▶▶ Association Lire à Paris |
|--|--|---|

Moyens

- ☞ Sur l'axe public 11-15 ans
 - ▶▶▶ Organisation d'un séminaire/formation avec les acteurs du 20^e : échanges des bonnes pratiques
 - ▶▶▶ Mise en réseau des clubs de lecture adolescent et de l'outil Booktub à l'échelle du 20^e
 - ▶▶▶ Poursuite du Prix littéraire jeunesse au sein des bibliothèques avec les librairies et les professeurs et animations communes (ou communication commune des différentes animations) pour faire vivre le prix
 - ▶▶▶ Participation des bibliothèques au réseau jeunesse du 20^e
 - ▶▶▶ Présence de jeux dans les bibliothèques
- ☞ Projet Petite enfance
 - ▶▶▶ Participation des bibliothèques au réseau Petite enfance
 - ▶▶▶ Coordonner l'activité des deux comités de lecture présents sur le territoire (très grand nombre d'acteurs) et établir un état des lieux
- ▶▶▶ Participation aux journées pédagogiques dans les crèches avec un membre de l'association Lire à Paris et une bibliothèque et participation aux cafés des parents
- ▶▶▶ Conception de temps fort pour les professionnels à terme et d'événements pour les parents comme « le mois » de la Petite enfance
- ☞ Ouverture de la bibliothèque Assia Djebar, la nouvelle bibliothèque participative du secteur Sud 20^e :
 - ▶▶▶ Équipe de 16 agents
 - ▶▶▶ 1 038 m² sur un niveau, dont 848 m² dédiés au public dont une salle multimédia (22 m², capacité 11 postes), une salle de travail (46 m², capacité 20 places), un espace dédié à la Petite enfance (59 m²).
 - ▶▶▶ Travail sur une programmation d'actions culturelles et de lecture publique hors les murs avant et après ouverture
 - ▶▶▶ Mise en place d'un projet d'établissement en fonction des

caractéristiques sociales présentes sur son territoire (présence de nombreuses familles avec jeunes enfants et familles monoparentales, présence de nombreux groupes d'adolescents)

- ▶▶▶ Achat de documents pour le prêt ou la consultation adaptés à la sociologie du quartier : à terme 35 000 documents grands publics, fonds important en jeunesse, achat de jeux comme outil de médiation et participation des collégiens aux acquisitions (ex : achat des BD et Mangas)
- ▶▶▶ Insertion de l'établissement en amont de l'ouverture dans les synergies de quartier et entre bibliothèques du 20^e : la bibliothèque a déjà intégré la coordination de quartier appelé « Cabane Davout » depuis septembre 2015 et les réunions des équipements culturels du 20^e

Calendrier

2017-2020 Travail sur le public collégien

9 janvier 2018 Assia Djebar : ouverture au public

Dès 2018 : Projet petite enfance : organisation d'un événement mobilisateur avec les acteurs de la Petite Enfance



© Anne Thomas / Mairie de Paris

DÉVELOPPER LE STREET-ART DANS L'ESPACE PUBLIC

► Mise en place de parcours artistique

Parcours interdisciplinaire (sonore et graphique) et participatif (avec les conseils de quartier notamment) autour de l'eau : parcours à travers le haut de Belleville entre les réservoirs, les regards, proposant des étapes sonores et/ou graphiques (ex : fresque sur le mur du réservoir de Belleville) rappelant l'histoire et la singularité de l'arrondissement (projet voté au budget participatif 2016)

Elaboration d'une carte web voire d'une application : valorisation des spots de graff (ex rue Desnoyez), des fresques réalisées en lien avec une institution (Mairie, Bailleurs ou copro...) ou de manière spontanée

► Soutien à la création

Attribution pérenne d'ateliers dans le respect des règles d'attribution des ateliers d'artiste plasticien édictées par la Ville de Paris

Développement de résidences

► Soutien aux projets de fresque urbaine

Accompagnement de l'espace jeune Taos Amrouche dans la réflexion autour du graff et la réappropriation positive du quartier par les jeunes, notamment par la réalisation d'une fresque sur la façade de l'établissement

Axe prioritaire

Développer l'art dans l'espace public

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

Objectifs

- 👉 Mettre en œuvre ou soutenir différents dispositifs afin de poursuivre le travail de reconnaissance cette discipline
- 👉 Pérenniser l'attractivité du 20^e arrondissement par une identification graff

Acteurs

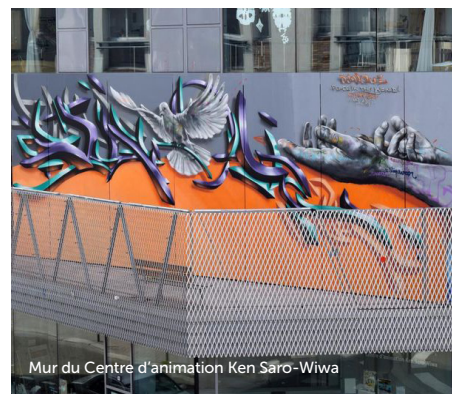
- ▶▶ Mairie du 20^e
- ▶▶ Direction des affaires Culturelles
- ▶▶ Art Azoï et les graffeurs
- ▶▶ Centres Paris Anim'
- ▶▶ Bailleurs
- ▶▶ Espaces Jeunes
- ▶▶ Conseils de quartier

Publics et territoires concernés

Habitants du 20^e et professionnels de l'art urbain

Moyens

- 👉 Développer des Partenariats
 - ▶▶ Parcours de l'eau : pérenniser le partenariat avec Eau de Paris et la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) pour l'identification des sites et les autorisations, voire un soutien budgétaire
 - ▶▶ Cartographie et application : proposer un partenariat à l'Ecole de Codage Simplon
- 👉 Affectation d'ateliers sur le contingent mairie dans le respect des règles d'attribution des ateliers d'artiste plasticien édictées par la Ville de Paris
- 👉 Moyens budgétaires :
 - ▶▶ Dotation locale de la mairie du 20^e
 - ▶▶ Parcours de l'eau : Budget Centre Paris Anim' pour le parcours audio et Budget participatif
 - ▶▶ Soutien de la Ville de Paris et du ministère
 - ▶▶ Mécénat
 - ▶▶ Bailleurs



Calendrier

2016-2020

DÉVELOPPER LES ARTS DANS LA RUE

► Depuis 2008 le festival Et 20 l'Été invite compagnies et artistes à investir les rues, parcs et jardins du 20^e pour faire dialoguer arts, espace urbain et spectateurs.

Axes prioritaires

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes
Rendre la culture accessible

Objectifs

Dans un contexte d'État d'Urgence, les objectifs sont :

- 👉 Participer à une meilleure identification du festival Et 20 l'été à l'échelle municipale et parisienne
- 👉 Développer les projets collaboratifs et les partenariats et particulièrement la participation croissante des habitants à la construction des événements d'Art dans la Rue
- 👉 Assurer un meilleur accueil des compagnies d'art de rue : développer un réseau de partenaires fixes / réflexion à mener sur une intermédiation locale (identifier la structure porteuse)
- 👉 Créer des rendez-vous tout au long de l'année d'art dans l'espace public
- 👉 Favoriser le dialogue entre le dedans (compagnie de « plateaux ») et le dehors (Compagnies d'Art de rue), inviter les compagnies de plateaux à sortir et accompagner les compagnies d'Art de rue dans les établissements culturels



Acteurs

- ▶▶▶ Paris Culture 20
- ▶▶▶ Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶▶ Mairie du 20^e,
- Partenaires culturels de l'opération :
- ▶▶▶ Centres Paris Anim,
- ▶▶▶ MPAA,
- ▶▶▶ Compagnies d'art de rue (dont la compagnie Ktha),
- ▶▶▶ Acteurs culturels de l'arrondissement (La Colline, le Tarmac, les Plateaux Sauvages)
- ▶▶▶ Bailleurs

Publics et territoires concernés

Artistes, compagnies et collectifs // Habitants du 20^e

Moyens

- 👉 Budget
 - ▶▶▶ Festival : soutien renforcé de la Mairie d'arrondissement (50 000€ environ) et de la Ville de Paris pour le festival Et 20 l'été : 21 000€
- 👉 Partenariats
 - ▶▶▶ Accompagner le renforcement des partenariats avec les établissements culturels de l'arrondissement : Théâtre de la Colline, le Tarmac, le Regard du Cygne, le Cirque Electrique ... sur la programmation du festival et sur la démarche « Dedans-Dehors »
 - ▶▶▶ Accompagner le renforcement de partenariat avec la MPAA pour les ateliers avec les habitants et le travail de création tout au long de l'année
 - ▶▶▶ Accompagner le renforcement de partenariat avec les bailleurs sur l'accueil des compagnies (résidence, hébergement, stockage)

Calendrier

Edition annuelle du festival autour du 21 juin avec des résidences sur l'année
En lien avec la mise en place de l'intermédiation locale pour l'accueil des compagnies

FAIRE DE L'ARRONDISSEMENT UN TERRITOIRE D'EXPERIMENTATION DE NOUVELLES FORMES DE COOPERATION AVEC LES BAILLEURS

► La coopération peut prendre différentes formes comme :

L'accueil des artistes par la mise à disposition de résidences d'artistes dans les patrimoines des bailleurs sociaux

Mise à disposition de murs supports pour les fresques d'Art Urbain

Axe prioritaire

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes
Rendre accessible la culture

Objectifs

- ☞ Assurer un meilleur accueil des compagnies (de passage ou en création à Paris)
- ☞ Développer une gestion afin de faire émerger des résidences sociales « trampoline » pour des artistes chez les bailleurs

Acteurs

- ▶▶▶ Paris-Habitat
- ▶▶▶ RIVP
- ▶▶▶ Mairie du 20^e
- ▶▶▶ Direction des Affaires Culturelles

Publics et territoires concernés

Artistes, compagnies et collectifs / Habitants des logements sociaux

Moyens

☞ Des locaux de stockage pour les compagnies d'art de rue et du spectacle vivant et mise en place d'intermédiation locative pour les artistes

☞ Court terme : Etablir un partenariat entre la RIVP et le TARMAC pour l'accueil des artistes francophones, créant et/ ou se produisant au Tarmac et faciliter la procédure pour les locaux de stockage

☞ A plus long terme : Mettre en place une intermédiation locative en identifiant la structure porteuse qui devra obtenir l'agrément de la Préfecture de Paris – Travail mené avec Paris Habitat et la DAC

☞ Budget : Cofinancement sur les projets communs (fresques, projets de transmission artistiques ...)

Calendrier

2017/2018 : projet théâtre au Square d'Amiens et au Collège Jean Perrin en lien avec une compagnie d'art de rue « Sauf le Dimanche » et Paris Culture 20

2018 : partenariat RIVP et le TARMAC

Horizon 2020 : intermédiation locative culturelle



VALORISER LES BALADES URBAINES ET PATRIMONIALES

► Valoriser les balades actuelles et développer de nouvelles balades patrimoniales (valorisation du patrimoine ouvrier, pavillon de l'ermitage, de pompadour, parcours de l'eau) comme :

Les balades dans les jardins avec les bibliothèques de la Ville de Paris commentée par un conférencier de l'Agence d'Ecologie urbaine. Les Balades avec le musée Carnavalet (Paris dans ses quartiers) : « J'explore mon quartier » pour les scolaires, « Ménilmontant » pour le public individuel et pour les scolaires,

Réalisation d'un parcours reliant Belleville à St-Fargeau concourant à la mise en valeur des différents regards, dispositifs architecturaux permettant d'accéder et d'inspecter une canalisation. Il inciterait à emprunter les rues aux noms significatifs du haut 20^e : rue de la Mare, rue des Rigoles, rue des Cascades en se référant à leur histoire

Axe prioritaire

Rénover, entretenir et valoriser le patrimoine parisien et encourager l'innovation dans le champ culturel

Objectifs

👉 Mise en valeur des spécificités patrimoniale du 20^e par la valorisation ou la création de nouvelles promenades urbaines comme le Paris Ouvrier ou le parcours de l'eau

Acteurs

Pour les Parcours et Balades :

- ▶▶▶ Direction de l'attractivité et de l'Emploi,
 - ▶▶▶ Direction des Affaires culturelles (département de l'histoire et service de la valorisation),
 - ▶▶▶ Mairie du 20^e,
 - ▶▶▶ Conseil de Quartier,
 - ▶▶▶ Associations historiques locales,
 - ▶▶▶ Paris Musées
- Autres directions contributrices :
- ▶▶▶ Espaces verts,
 - ▶▶▶ Communication
- Pour le Regard des Petites-Rigoles :
- ▶▶▶ DAC

Publics et territoires concernés

Habitants, touristes

Moyens

👉 Formations de médiateurs issus des quartiers politique de la Ville par Paris Musées

👉 Travail possible sur de nouveaux parcours avec les associations locales et Paris Musées

👉 Budgets

- ▶▶▶ Aides aux associations historiques locales
- ▶▶▶ 30 000€ voté au budget participatif 2016 localisé sur le parcours Belleville
- ▶▶▶ 100 000 € budget annuel du DECH pour la « résurrection » du Regard des Petites Rigoles

👉 Opérations de restauration du Regard des Petites Rigoles ; il a été dégagé et restauré en 2017 par la Ville de Paris ; il réapparaît tel qu'il se présentait, à flanc de colline, au début du XX^e siècle.

👉 Projet de création d'une plateforme et de plaques

Calendrier

2018 pour les nouveaux parcours

Restauration en cours du Regard de Petites Rigoles en vue de l'ouverture du jardin prévue pour 2018



ANNEXES

LES ACTEURS AU SERVICE DE LA CULTURE au sein de la Ville de Paris

La politique culturelle de la Ville de Paris est principalement mise en œuvre par une direction opérationnelle centrale, la Direction des Affaires culturelles (DAC). En son sein, trois sous-directions :

- » la sous-direction de l'éducation artistique et des pratiques amateurs,
- » la sous-direction de la création artistique,
- » la sous-direction du patrimoine et de l'histoire,

Sont rattachés à la direction des services comme la Mission Cinéma le Service Développement et Valorisation et les Archives de Paris. Les services supports sont rattachés à la directrice adjointe. Les nouveaux projets ou financements sont pilotés par les services centraux cités préalablement, tout comme les actions de maintenance et de travaux sur les bâtiments culturels et culturels de la Ville de Paris.

La DAC affirme son ancrage dans les arrondissements au travers de la présence d'équipements culturels de proximité, inscrits à l'inventaire des mairies d'arrondissement, que sont :

- » Les 54 bibliothèques, et médiathèques
- » Les 17 conservatoires.

En charge de l'éducation artistique et des pratiques amateurs, ces équipements, ainsi que les 15 Ateliers Beaux-Arts, sont gérés en régie par la DAC.

Les missions de soutien à la création artistique sont déléguées à des structures associatives telles que les EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) (ex : Centquatre), soit financées au travers l'attribution de subventions à près de 100 structures à hauteur de plus de 100 millions par an pour soutenir la création comme le développement de l'art dans l'espace public.

En matière de cinéma, l'action porte sur le développement de l'éducation à l'image, le soutien aux salles d'art et essai et l'accompagnement de plus d'un millier de tournages annuels.

La mission de conservation du patrimoine de la Ville de Paris consiste à entretenir et valoriser 96 édifices culturels, près de 40.000 œuvres d'art, 7 ensembles d'édifices civils et 13 000 photographies. Par ailleurs, la préservation de la mémoire parisienne fait l'objet d'expositions et d'ouvrages, de restauration d'édifices mémoriaux et de cérémonies publiques.

Aux réalisations menées au sein de la DAC s'ajoutent d'autres actions culturelles gérées par d'autres acteurs publics parisiens comme les musées municipaux, les services de la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi ou les centres d'animation.

L'établissement public « Paris Musées » (EPPM) réunit les quatorze musées municipaux présents sur le territoire parisien. Ses services mutualisés sont en charge de la gestion, de la production des expositions et des événements culturels, du suivi des collections et des éditions.

La Direction de l'Attractivité et de l'Emploi (DAE) de la Ville de Paris s'occupe de dossiers culturels spécifiques comme les métiers d'art et l'industrie créative en accompagnant les entreprises et artisans grâce à des outils immobiliers (incubateurs, ...), des financements, du conseil et de la mise en réseau (clusters, pôles de compétitivité). Cette direction ne compte pas d'entité déconcentrée.

La diffusion de la culture est ainsi permise par les Centres Paris Anim'. Situés dans la majorité des arrondissements, ils sont pilotés par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) dans le cadre de Délégations de Service Public.

Enfin, les maisons des associations (MDA) présentes sur le territoire parisien ont pour mission d'informer sur la vie associative parisienne, de conseiller lors de la réalisation de projets associatifs, notamment culturels, et d'accompagner leur développement. Les associations y trouvent des interlocuteurs pouvant leur présenter les outils mis en place par la Ville de Paris.

www.paris.fr est le point d'entrée numérique unique pour les questions culturelles parisiennes, pour les professionnels comme pour les habitants. Il offre aux parisiens l'accès aux services publics parisiens culturels comme l'inscription au conservatoire, l'information actualisée des horaires d'ouverture des bibliothèques, la gestion de leurs prêts de documents et l'agenda des animations culturelles. Il permet également aux structures de trouver des réponses sur les financements et appels à projets en cours, d'y déposer leur demande de subventions et de bénéficier d'informations actualisées sur les grands projets culturels de la mandature. Aussi, les sites des mairies d'arrondissement mettent en avant les financements localisés pouvant être octroyés et la programmation culturelle dans l'arrondissement.

LES RELATIONS ENTRE LA MAIRIE CENTRALE ET LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

sur les dossiers culture

Le renforcement des relations entre les mairies d'arrondissement et la Direction des Affaires culturelles est un objectif de la mandature. A l'image des contrats locaux de sécurité et des contrats jeunesse d'arrondissement, la démarche de la contractualisation a été retenue comme outil pour renforcer cette coopération.

Au-delà de cette démarche collaborative nouvelle, le contrat culture permet de rappeler l'existence de la Charte des arrondissements, texte de référence voté au Conseil de Paris des 15 et 16 novembre 2010, qui reconnaît le rôle de pilotage territorial des maires d'arrondissement et définit les modalités du travail collaboratif entre les mairies d'arrondissement et les services de la Ville de Paris. La charte prévoit la nomination de référents territoriaux pour les directions qui ne disposent pas de services déconcentrés comme la Direction des Affaires culturelles.

Créée en 2009, **la Mission Territoires (MT)** met en œuvre des objectifs portés par cette charte. Elle a pour rôle d'inciter les services métiers de la DAC à améliorer l'information des arrondissements, à mieux faire connaître l'action des services auprès des mairies d'arrondissement et à développer le travail collaboratif entre celles-ci et les services de la Ville de Paris. En tant que référente territoriale, la mission territoires participe pour la DAC aux réunions des services techniques déconcentrés et est présente aux rencontres annuelles entre les élus d'arrondissement en charge de la culture et l'adjoint sectoriel à la Maire de Paris. En outre, elle joue, pour les mairies, le rôle de référent métier dans le cadre de dossiers spécifiques comme l'appel à projets politique de la Ville, le Budget Participatif Parisien et les commissions culture d'arrondissement.

Au-delà de cette organisation territoriale, la Direction des Affaires Culturelles sollicite ou informe directement les mairies sur des dossiers particuliers comme Nuit Blanche, l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public ou la délivrance des autorisations de tournage cinématographique sur la voie publique.

Les mairies d'arrondissement suivent le fonctionnement quotidien des équipements culturels de proximité que sont les bibliothèques, les médiathèques et les conservatoires en bénéficiant d'éléments de programmation de travaux et d'achats, de comités de suivi des réformes et en rencontrant les responsables à leur demande. Le bureau sectoriel en charge du réseau des bibliothèques ainsi que le service travaux des bâtiments en régie sont organisés par périmètre géographique pour dialoguer avec les services locaux d'architecture et les directions générales des services des mairies d'arrondissement.

Enfin, ces équipements sont en lien avec leurs mairies au travers de rencontres annuelles ou de communications régulières comme l'information de fermetures exceptionnelles ou la transmission de leurs programmations d'animation locale.

Suite à la communication relative à la politique culturelle de la Ville de Paris lors du Conseil de Paris des 2,3 et 4 mai 2018, le présent contrat est signé par :

Frédéric HOCQUARD

Adjoint à la Maire de Paris chargé de
la vie nocturne et de l'économie
culturelle



Frédérique CALANDRA

Maire du 20^e arrondissement



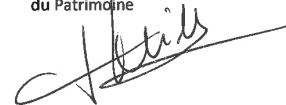
Bruno JULLIARD

Premier adjoint à la Maire de Paris



Véronique LEVIEUX

Adjointe à la Maire de Paris chargée
du Patrimoine



LES ACRONYMES

de la Ville de Paris

Dans les fiches actions se sont régulièrement glissés les acronymes des directions ou services de la Ville de Paris. En voici les principaux :

Les directions de la Ville de Paris

- ▶▶▶ DAC : Direction des Affaires Culturelles
- ▶▶▶ DAE : Direction de l'Attractivité et de l'Emploi
- ▶▶▶ DCPA : Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture
- ▶▶▶ DASES : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé
- ▶▶▶ DASCO : Direction des Affaires Scolaires
- ▶▶▶ DDCT : Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
- ▶▶▶ DEVE : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
- ▶▶▶ DJS : Direction de la Jeunesse et des Sports
- ▶▶▶ DPE : Direction de la Propreté et de l'Eau
- ▶▶▶ DPSP : Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection
- ▶▶▶ SEMAEST : Société d'Economie Mixte d'Animation Economique au Service des Territoires

Les services de la DAC

- ▶▶▶ SDCA : Sous-Direction de la Création Artistique
- ▶▶▶ SDEAPC : Sous-Direction de l'Éducation Artistique et des Pratiques Culturelles
- ▶▶▶ SDPH : Sous-Direction du Patrimoine et de l'Histoire
- ▶▶▶ BAV : Bureau des Arts Visuels
- ▶▶▶ BBCA : Bureau du Budget et de la Coordination des Achats
- ▶▶▶ BBL : Bureau des Bibliothèques et de la Lecture
- ▶▶▶ BEAPA : Bureau des Enseignements Artistiques et des Pratiques Amateurs
- ▶▶▶ BM : Bureau de la Musique
- ▶▶▶ BS : Bureau du Spectacle
- ▶▶▶ COARC : Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles
- ▶▶▶ DECH : Département des Édifices Culturels et Historiques
- ▶▶▶ DHAAP : Département de l'Histoire de l'Architecture et de l'Archéologie de Paris
- ▶▶▶ MT : Mission Territoires

LES ACTEURS CULTURELS IDENTIFIÉS

dans l'arrondissement par secteur culturel

Soutenir et encourager la création artistique sous toutes ses formes

Acteurs soutenus par la ville

- ▶ Les Plateaux Sauvages
- ▶ Villa Belleville
- ▶ Ateliers d'artistes de Belleville
- ▶ Artistes de Ménilmontant
- ▶ Musique ensemble 20^e
- ▶ Association Groov'en scène
- ▶ Ateliers du Père-Lachaise associés
- ▶ Cité Bonnier (en projet)
- ▶ Théâtre aux mains nues (Marionnettes)
- ▶ La Dalle aux chapiteaux (Cirque électrique)
- ▶ Le Tarmac
- ▶ Le Regard du cygne
- ▶ KTHA
- ▶ La Maroquinerie
- ▶ L'ARCAL
- ▶ La Bellevilloise
- ▶ Papotart

Autres acteurs de la politique culturelle

Théâtres

- ▶ Théâtre de Ménilmontant
- ▶ Théâtre de l'Ogresse
- ▶ Les Rendez-Vous d'Ailleurs
- ▶ Fabrique de la Danse
- ▶ Théâtre du Chaos
- ▶ Théâtre de l'Echo
- ▶ Théâtre de la Colline
- ▶ Studio de l'Ermitage
- ▶ Théâtre Les Enfants Terribles
- ▶ Théâtre Pazzo
- ▶ Comédie de la passerelle

- ▶ La Féline
- ▶ Le Café des Sports

Galleries

- ▶ Evelynne
- ▶ Galerie des Ateliers Ménilmontant
- ▶ L'atelier M'Galerie
- ▶ La Cour Sans Arbre
- ▶ Galerîle
- ▶ Galerie Antoine Levi
- ▶ Artame
- ▶ Les Modernistes
- ▶ Le Tampographe Sardon
- ▶ Marcelle Alix
- ▶ Galerie Samy Abraham
- ▶ Sandrine Paumelle
- ▶ 22,48m²
- ▶ Arnaud Deschin Galerie
- ▶ Atelier Champ secret
- ▶ Atelier Clémentine Dupré
- ▶ Galerie Crèvecoeur
- ▶ Galerie Intervalle
- ▶ Galerie Rouge 105
- ▶ Sultana
- ▶ Ko 21
- ▶ FRICHEZ NOUS LA PAIX
- ▶ L'Originale Galerie
- ▶ Maelle galerie
- ▶ Plateforme
- ▶ Menil8
- ▶ Rv Books
- ▶ Galerie Lacroix

Permettre l'accès à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles au plus grand nombre

Équipements municipaux / acteurs soutenus par la ville

Ateliers des Beaux-Arts

- ▶ Sorbier
- ▶ March Bloch

Bibliothèques/médiathèques

- ▶ Oscar Wilde
- ▶ Sorbier
- ▶ Mortier
- ▶ Couronnes - Naguib Mahfouz
- ▶ Marguerite Duras
- ▶ Louise Michel
- ▶ Assia Djebar

Conservatoire Georges Bizet

MPAA St-Blaise

Festival Paris Culture 20/et 20 l'été

Équipements à rayonnement local

- ▶ Pavillon Carré de Baudouin
- ▶ Centre Momboye
- ▶ MJC Hauts de Belleville (réouverture en octobre 2018)

Centres Paris Animation

- ▶ Ken Saro-Wiwa
- ▶ Louis Lumière
- ▶ Wangari Maathai

Les espaces jeunes

- ▶ Mahalia Jackson
- ▶ Davout
- ▶ Taos Amrouche

Associations de pratique amateur

- ▶ Espace oxygène
- ▶ Ménilmusique
- ▶ Musique ensemble
- ▶ Le fil de soie
- ▶ 129H (création et pratique)
- ▶ Juste Debout
- ▶ Belleville Citoyenne

Autres acteurs de la politique culturelle

Cinéma

- ▶ MK2 Gambetta
- ▶ CGR Lilas

Disquaires

- ▶ Images & Music
- ▶ Nostalgia Mood
- ▶ Video Prime
- ▶ Disc'King 20^e
- ▶ Bedisc

Librairies

- ▶ La Girafe Et La Lune
- ▶ Anaphore
- ▶ En Face
- ▶ Librairie 371
- ▶ Equipages
- ▶ La Cartouche
- ▶ Davanh Zoo
- ▶ A Tout Lire
- ▶ Librairie Nation
- ▶ Editions Du Chemin De Fer
- ▶ Editions Infrarouge
- ▶ Palabre
- ▶ Le Monte En L'Air
- ▶ Le Genre Urbain
- ▶ Le Merle Moqueur

Le Comptoir Des Mots

Lieux de nuit

- ▶ Les Trois Arts
- ▶ Le Café des Sports
- ▶ Le Gambetta
- ▶ Les Cascades
- ▶ Bistrot littéraire des cascades
- ▶ La Féline
- ▶ Lou pascalou

Développer l'art dans l'espace public

Politique d'intérêt parisien

- ▶ Place 2 be
- ▶ Arttakt
- ▶ Même ici
- ▶ Paris culture 20- Et 20 l'été
- ▶ Art azoi

Soutenu par la ville, d'intérêt local

- ▶ Petits oiseaux production
- ▶ L'entre prise

Rénover et entretenir le patrimoine parisien

Eglises

- ▶ Eglise réformée de Belleville
- ▶ Cimetière et Chapelle du Père Lachaise
- ▶ Cimetière de Charonne
- ▶ Eglise Saint-Germain-de-Charonne
- ▶ Eglise Notre-Dame de la Croix
- ▶ Eglise Saint-Jean-de-Bosco

Autres sites patrimoniaux

- ▶ Pavillon de l'Ermitage
- ▶ Street-art (ex : Zoo project)
- ▶ Gare d'Avron
- ▶ Regard des Petites Rigolles

Encourager l'innovation dans le champ culturel

- ▶ Belleville citoyenne
- ▶ Fabrique de la Danse



Contrat Culture du 20^e

paris.fr • mairie20.paris.fr

Mai 2018

Réalisation : Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris • Graphisme : Restez vivants !